



Réunion Publique au Fayet Réunion du 10 novembre 2004 Compte-rendu

Monsieur le Maire présente les projets envisagés sur le Fayet en 2005 (notamment 1^{ère} tranche de réhabilitation du centre, entre le rond-point des Cristaux et le carrefour des Allobroges). Il précise que les plans seront soumis à la population.

Questions abordées par le public :

- **Lotissement de l'île de Brey** : l'éclairage est insuffisant de par sa puissance. Les Services Techniques étudieront cette question pour connaître ce qu'il faut changer (ampoules ou réverbère). Par ailleurs, dans ce secteur, le lotissement est en train de s'agrandir, et il serait souhaitable d'envisager la mise en souterrains des réseaux secs. F. Abbé précise la politique communale en la matière et le coût de tels investissements.
- **Règlement pour les Ordures ménagères** : du fait de certains abus, il sera rappelé aux restaurateurs, hôteliers, et habitants les règles à respecter en la matière. Par ailleurs, un **chien errant** (blanc et marron) met régulièrement les sacs poubelles en lambeaux. Monsieur le Maire rappelle que les personnes remarquant ce type de problème doivent prévenir le service de police municipale.
- **Ilot de sécurité à la sortie du Lycée** : la résurgence ou fuite à cet endroit est évoquée. Monsieur le Maire informe que le SIVOM va engager des travaux pour résorber ce problème (puits-perdu). A ce propos, il est souligné que le raccord d'enrobé sur le trottoir devant le presbytère doit être bientôt réalisé.
- Il sera demandé aux services de Gendarmerie de procéder à des **contrôles de vitesse** à la sortie du Fayet en direction de Sallanches, notamment à l'encontre des deux roues. Le problème du **tapage nocturne**, notamment en sortie des établissements (bars et restaurants), sera également évoqué avec la Gendarmerie.
- **Circulation motorisée sur les sentiers en terre** (route du Fayet d'en haut, chemin des themes). Monsieur le Maire indique qu'il est à son sens indispensable, pour rappeler aux gens qu'ils changent de milieu, de modifier la signalisation dans ce genre de milieu. Cette politique commencera sa mise en œuvre en 2005.

HOTEL DE VILLE – 50 avenue du Mont d'Arbois – B.P.43 – 74170 SAINTGERVAIS LESBAINS – FRANCE

Tél + 33 (0)4 50 47 75 66 - Fax + 33 (0)4 50 47 75 73

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – 74190 Le Fayet Tél + 33 (0)4 50 78 27 69 Fax+ 33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de St-Nicolas – 74190 St-Nicolas de Véroce Tél + 33 (0)4 50 93 20 63 Fax+ 33 (0)4 50 93 24 33